



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CECI/2006/3  
11 juillet 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET DE  
L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES**

Première session  
Genève, 27 et 28 septembre 2006  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**DÉBAT DE FOND SUR LE THÈME «LA COMPÉTITIVITÉ DANS L'ÉCONOMIE  
MODERNE: LES DÉFIS POUR LA RÉGION DE LA CEE»**

**Compétitivité et innovation**

Note du secrétariat

**Résumé**

Les mutations qui affectent la planète entière, comme la libéralisation des échanges commerciaux, l'expansion des technologies nouvelles ou l'abaissement du coût des transports et des communications, rendent la concurrence plus vive dans l'économie mondiale. Un environnement aussi dynamique offre de nouvelles possibilités de prospérité mais présente en même temps bien des difficultés. L'idée de favoriser l'innovation est au centre de toutes les stratégies nationales de la compétitivité car la création accroît la productivité et est le point de départ d'une croissance économique soutenue.

Dans le cadre de sa réforme, la Commission économique pour l'Europe a lancé un nouveau sous-programme sur la coopération et l'intégration économiques. Les travaux à ce titre visent à aider les États membres à améliorer la compétitivité de leurs économies par la promotion de l'innovation et de l'économie du savoir.

Cette note présente et analyse les principes, les grandes questions et les instruments d'intervention qui caractérisent le domaine de la compétitivité de l'innovation. Elle cherche à préciser les termes du débat politique et à donner une idée des choix qui s'offrent et de leurs conséquences, en fonction des éléments dont on sait qu'ils améliorent la compétitivité dans le programme de travail. Elle a pour objet d'alimenter le débat de fond de la première session du Comité de la coopération et de l'intégration économiques.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	3
I. LA COMPÉTITIVITÉ .....	3
A. La compétitivité des entreprises, des secteurs industriels et des nations.....	3
B. La compétitivité en relation avec la productivité.....	6
C. La compétitivité comme cadre de réflexion politique .....	7
II. L'INNOVATION.....	10
A. Notions et indicateurs .....	10
B. Les déterminants de l'innovation: la création du savoir et sa diffusion .....	12
C. Les entreprises innovantes et la politique d'innovation.....	14
D. L'innovation et le changement structurel .....	16
E. Les moteurs et l'environnement de l'innovation .....	16
III. CONCLUSIONS: LES DÉFIS DE LA COMPÉTITIVITÉ .....	18

## **Introduction**

1. Compétitivité et innovation semblent souvent inextricablement liées. L'innovation est une source majeure d'avantage concurrentiel et de dynamisme économique, surtout dans un monde en évolution rapide où le changement technologique et la libéralisation des échanges ont élargi le champ des interactions économiques. Les circonstances qui jouent en faveur de la compétitivité des entreprises recouvrent dans une bonne mesure celles dont on sait qu'elles favorisent aussi l'innovation. Or, la politique des pouvoirs publics joue un rôle de premier plan dans la création d'un environnement propice à l'une et à l'autre.

2. Les pages qui vont suivre exposent les grandes questions qui se présentent dans le domaine de la compétitivité et de l'innovation. Il s'agit de préciser ces deux notions afin de dégager un point de départ commun pour un débat éclairé sur ce double sujet. Il sera également question de la justification des interventions publiques et des instruments souvent utilisés dans les stratégies de promotion de la compétitivité et de l'innovation.

### **I. LA COMPÉTITIVITÉ**

#### **A. La compétitivité des entreprises, des secteurs industriels et des nations**

3. Ces dernières décennies, la compétitivité est devenue l'une des idées directrices de la politique économique. On en a fait un principe très général dans le débat sur les moyens d'améliorer les résultats économiques. La notion est pourtant utilisée de façon ambiguë, selon la conception que l'on peut se faire d'un phénomène aux sens multiples, souvent défini en termes très larges.

4. Au niveau de l'entreprise, la compétitivité est une notion claire, incontestée: c'est la capacité qu'a une société de produire de façon soutenue des biens et des services bien reçus par le marché qui peuvent y être vendus avec bénéfice. Une entreprise compétitive est capable d'élargir ses parts de marchés aux dépens de ses concurrents, alors qu'une entreprise non compétitive perd des parts de marché, pour finalement disparaître.

5. On peut comparer dans les mêmes termes la compétitivité de certains secteurs industriels (c'est-à-dire l'agrégat de toutes les entreprises réalisant un certain type d'activité) dans divers pays, en considérant l'évolution des parts de marché sur le marché mondial.

6. Au niveau des pays, la notion est plus controversée. En effet, les pays ne se concurrencent pas comme le font les entreprises, par exemple la concurrence ne peut pas les faire disparaître. Ils abritent un grand nombre d'entreprises qui produisent avec plus ou moins de succès des biens et des services très différents. Et on ne peut confondre les problèmes de compétitivité de tel ou tel secteur industriel avec ceux qui se posent en termes de compétitivité nationale.

7. Les gains de compétitivité que réalise une entreprise sont évidemment préjudiciables pour les entreprises qui sont en concurrence directe avec elle, puisqu'ils leur enlèvent de la clientèle. Il n'en va pas de même entre les nations, puisque la prospérité d'un pays signifie pour les autres l'élargissement de leurs débouchés commerciaux. Les échanges internationaux ne sont pas un jeu à somme nulle avec des gagnants et des perdants. La balance commerciale ne peut être un étalon de la réussite, indépendamment de la situation économique sous-jacente. Ainsi, un excédent peut être simplement la conséquence d'une récession, et non pas un signe de solidité économique.

8. Cela dit, la notion de compétitivité reste utile dans l'évaluation des économies nationales. En dernière analyse, elle reste quand même ancrée au niveau des entreprises considérées individuellement.

9. Il y a deux façons d'aborder la notion de compétitivité d'un pays:

- a) La vision étroite s'arrête à la mesure des coûts et des résultats à l'extérieur;
- b) La vision large met en avant les facteurs de productivité et, à un niveau plus général, les facteurs de croissance du revenu par habitant.

10. La conception étroite est centrée sur la capacité qu'a un pays d'entrer en concurrence sur le marché mondial. Elle s'attache à la dynamique des taux de change, des coûts unitaires et des prix, dont elle fait les déterminants les plus directs de la position concurrentielle des industries nationales. Un certain nombre de mesures synthétiques ont été mises au point pour faciliter l'analyse des tendances du commerce international. D'une manière générale, ce point de vue néglige l'importance de facteurs autres que les prix dans la concurrence internationale, facteurs qui sont d'ailleurs plus difficiles à évaluer. D'autre part, il n'est pas facile de déterminer transversalement les coûts absolus ou les niveaux de prix dans une série de secteurs industriels. Enfin, la comparabilité internationale n'est pas toujours sans problème. Pour surmonter ces difficultés, on considère souvent l'évolution d'indices synthétiques par rapport à certains pays ou à des moyennes internationales qui servent d'étalons.

11. L'une des mesures courantes de la dynamique de la compétitivité internationale est le changement relatif des coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier, exprimés dans une monnaie commune. Cet indicateur vise des secteurs exposés à la concurrence internationale et des coûts faciles à établir<sup>1</sup>. Le taux de change réel, recalculé à partir soit des prix à la consommation relatifs soit du coût unitaire relatif de la main-d'œuvre, est l'indicateur sans doute le plus largement utilisé de la compétitivité des prix.

12. Il n'est pourtant pas évident que l'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre dans tel pays par rapport aux autres se traduit à long terme par une perte de parts de marché. Un relèvement du taux de change réel peut accompagner des résultats économiques solides qui s'expliquent par des avantages concurrentiels qui ne relèvent pas des prix. Inversement, les taux de change peuvent être volatils, provoquant des fluctuations marquées des indicateurs de compétitivité à base étroite, fluctuations qui ne correspondent pas à une modification de la situation structurelle.

13. Pour s'en tenir aux entreprises, qui sont en dernier ressort les protagonistes de la compétitivité, il est clair qu'une entreprise gagne en compétitivité non seulement en abaissant ses coûts mais aussi en offrant des biens et des services nouveaux, soit en améliorant la qualité de ceux qu'elle produit déjà, soit en s'attaquant à de nouveaux marchés. Ses activités innovantes lui permettent non seulement de maintenir ou d'accroître sa compétitivité sur le marché local mais aussi de pénétrer des marchés étrangers. Ainsi, ses exportations augmentent en proportion de ses ventes totales. Sa compétitivité à l'international s'exprime souvent par l'élargissement de ses parts de marché à l'exportation. Ainsi, l'évolution de la balance commerciale, des débouchés extérieurs et de la pénétration des importations sur le marché intérieur donnent souvent une idée de la compétitivité objective d'un pays<sup>2</sup>.

14. La dynamique des exportations de biens manufacturés et la diversification et la complexification des technologies sont des indices valables des gains de compétitivité (voir ECE/CECI/2006/3/Add.1 – I, A. «Le développement et les échelons de qualité»). Les modifications structurelles de l'industrie nationale se traduisent par une recomposition de la gamme de produits exportés. À mesure que l'industrie avance technologiquement, la structure des exportations tend également à évoluer vers des produits plus technologiques et/ou de meilleure qualité, offrant une meilleure valeur ajoutée<sup>3</sup>. C'est ce qu'attestent l'importance croissante des produits à plus forte valeur ajoutée et le déclin relatif des produits à plus faible contenu technologique, mouvement qui modifie le schéma de spécialisation internationale du pays. C'est ce qu'atteste aussi l'augmentation de la valeur unitaire des exportations du pays.

15. La compétitivité internationale d'un pays est souvent considérée comme le résultat composite de la compétitivité de ses entreprises exportatrices. Un pays est considéré comme un concurrent international si l'une ou plusieurs des conditions suivantes sont réalisées:

- a) Ses entreprises exportatrices sont capables de conserver ou d'accroître leurs parts de marchés à l'international;
- b) Les biens à forte valeur ajoutée ou à fort contenu technologique représentent une part relativement importante du total de ses exportations;
- c) La valeur unitaire moyenne de ses exportations augmente constamment.

16. Cependant, même si l'on s'en tient à l'acception étroite de la compétitivité, il faut moduler les mesures en fonction de l'aspect de la compétitivité dont il s'agit. Les indicateurs doivent être interprétés au regard de la situation économique générale du pays.

17. La conception plus large de la compétitivité internationale, celle qui alimente le débat actuel et la réflexion politique sur le sujet, s'intéresse aux facteurs qui ont un effet positif sur le relèvement durable du revenu par habitant, sous réserve des effets de la concurrence extérieure. La compétitivité est considérée comme un moyen et non comme une fin, l'objectif ultime étant l'augmentation du revenu.

18. Dans l'acception étroite que l'on vient de voir, la compétitivité couvre principalement les avantages en termes de coûts ou les résultats à l'international. Une notion plus large tiendra compte de facteurs plus divers et établira explicitement une équation avec le relèvement durable du revenu. Cela amènera en fin de compte à considérer les déterminants de la croissance économique dans une économie moderne.

19. S'il est impossible que tous les pays améliorent en même temps la compétitivité de leurs entreprises ou de leurs industries par rapport à celle des autres, ils peuvent tous améliorer ensemble leur productivité et leurs salaires et, donc, élever le niveau de vie de leur population sans que se modifient pour autant leurs positions relatives. Au contraire de ce qui se passe au niveau des entreprises, les gains de compétitivité d'un pays – au sens large, c'est-à-dire le renforcement de sa capacité de faire croître son économie de façon soutenue – ne se réalisent pas au détriment des autres.

20. Une distinction importante est à faire entre la compétitivité courante ou à court terme, et la compétitivité potentielle ou à long terme. On insiste en général sur la seconde, en considérant les facteurs structurels qui font croître durablement le revenu indépendamment des fluctuations transitoires, une dévaluation par exemple, susceptibles d'améliorer temporairement la compétitivité.

21. Il faut entendre par compétitivité nationale:

- a) Des résultats économiques positifs, en termes d'amélioration soutenue du niveau de vie par l'effet d'une croissance économique continue;
- b) De bons résultats économiques, obtenus dans un environnement international concurrentiel; et
- c) Un avantage comparatif durable, qui ne tient pas à une conjoncture passagère. La notion de durabilité peut être également élargie aux facteurs sociaux et environnementaux, au-delà du domaine économique<sup>4</sup>.

22. L'ouverture économique expose un pays à la concurrence mondiale mais lui permet aussi de participer pleinement à la répartition internationale du travail et d'accéder à la technologie et au capital étrangers. Elle le fait se concentrer sur les activités qui présentent un avantage comparatif. Elle facilite les économies d'échelle<sup>5</sup> et offre des technologies et des méthodes de gestion nouvelles.

23. Dans l'acception large de la compétitivité, l'ouverture est une condition nécessaire mais non suffisante de la croissance économique soutenue et du relèvement du niveau de vie. Sont également indispensables des politiques bien pensées et des institutions efficaces dans un grand nombre de domaines. Un avantage au niveau des coûts salariaux ne suffit pas à lui seul; il peut être rapidement érodé par l'évolution technologique. Comme on le verra plus loin, la capacité d'innover, c'est-à-dire de créer des produits nouveaux ou d'adapter des produits existants en enrichissant leur contenu technologique, est un aspect capital de la compétitivité.

## **B. La compétitivité en relation avec la productivité**

24. La productivité est en position centrale dans la problématique de la compétitivité. Pour certains spécialistes, on peut même poser au niveau des pays une équation productivité-compétitivité. Les gains de productivité de la main-d'œuvre sont un facteur décisif dans la dynamique du niveau de vie.

25. L'analyse de la compétitivité au sens large, c'est-à-dire encore une fois la capacité d'élever constamment le niveau de vie, qui repose elle-même sur la croissance de l'économie, conduit rapidement à déterminer les facteurs qui commandent cette capacité (voir *ibid.*, I, B. «Les déterminants de la productivité»)<sup>6</sup>.

26. L'attention portée à la productivité permet de formuler autrement la notion de compétitivité: effort que fait un pays pour se doter des politiques et de l'environnement institutionnel qui sont favorables à la croissance des entreprises et qui facilitent les gains de productivité.

27. C'est précisément ce point de vue qu'adoptent les diverses institutions qui calculent les indices de compétitivité. Elles définissent celle-ci en termes de «conditions habilitantes» et de ressources existantes plutôt qu'en termes de résultats. La publication de ces indices composites explique la popularité de la notion de compétitivité dans les médias et dans le débat politique, parce qu'ils renseignent sur de nombreux aspects de l'environnement économique. On trouvera à la partie II de l'additif au présent rapport une description détaillée de ces indicateurs.

28. Les classements de pays ont été critiqués, surtout les plus ambitieux, pour plusieurs raisons: les pondérations et les synthèses sont parfois arbitraires; les informations recueillies par voie d'enquête sont subjectives et se substituent dans certains cas aux données scientifiques; la confusion est fréquente entre les effets de la compétitivité (résultats économiques positifs) et les facteurs qui la déterminent.

29. Il n'empêche que ces tentatives d'évaluation de la compétitivité nationale donnent des informations utiles et permettent d'approfondir la notion. Si les comparaisons générales sont d'un intérêt relatif, la fixation de valeurs de référence pour certains problèmes permet d'isoler les points forts et les points faibles et de déterminer les domaines dans lesquels les progrès seraient les plus rentables.

30. Comme beaucoup de circonstances qui influent sur la compétitivité d'une entreprise se déterminent au niveau national, il est possible de parler de la compétitivité de l'économie d'un pays. La compétitivité, notion large et composite, offre un cadre intégré de réflexion politique, comme on le verra dans la partie qui suit.

### **C. La compétitivité comme cadre de réflexion politique**

31. La notion de compétitivité prend son origine au niveau de l'entreprise. Pour la transposer au niveau national, il faut faire porter l'attention sur les politiques. Autrement dit, pour se faire une idée de la compétitivité d'un pays, il faut examiner le rôle qu'y jouent les politiques par lesquelles ce pays cherche à favoriser et à améliorer la compétitivité de ses entreprises. La capacité qu'ont celles-ci d'entrer en concurrence est fonction de leurs ressources propres, de la compétence de leurs stratégies commerciales et du succès de leurs activités innovantes. Cependant, l'environnement institutionnel déjà en place, en grande partie sur décision politique, est d'une grande influence sur cette capacité. Certains spécialistes voient dans les institutions le facteur qui différencie les pays les plus importants, et dans la qualité de ces institutions le moteur réel de la compétitivité.

32. Les interventions politiques qui peuvent soutenir dans plusieurs domaines la compétitivité sont très nombreuses. Notion large, la compétitivité offre un cadre conceptuel d'intégration de ces diverses interventions et facilite le débat entre acteurs publics et privés sur la meilleure façon de réaliser et de soutenir la croissance économique. Il est donc constant que les stratégies nationales de compétitivité prévoient la mise en œuvre d'une combinaison de plusieurs politiques.

### **Encadré 1. Les objectifs du Millénaire pour le développement et la compétitivité**

Les progrès réalisés sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont un effet direct sur la compétitivité nationale. Le recul de la pauvreté, les progrès de l'éducation et l'amélioration de l'état sanitaire (objectifs 1, 2, 5 et 6) ont des effets évidents sur la qualité de la main-d'œuvre. La promotion de l'égalité des sexes (objectif 3) permet à la société de tirer profit d'un réservoir inexploité de talents susceptibles d'aider l'économie à s'engager sur la voie d'une croissance forte et soutenue. Le respect de l'environnement (objectif 7) incite à mieux gérer les ressources, d'où un effet positif sur la situation sanitaire. Le partenariat mondial pour le développement (objectif 8) a un but précis à atteindre en collaboration avec le secteur privé, qui est la diffusion plus générale des bienfaits des technologies nouvelles, notamment les TIC. Les stratégies nationales de compétitivité et les plans actuels de réalisation des OMD se corroborent.

33. On peut établir un classement entre les politiques:

- a) Qui mettent en place le cadre institutionnel et légal d'une économie de marché fonctionnant convenablement;
- b) Qui définissent et font respecter des mécanismes réglementaires garantissant l'équité de la concurrence sur le marché;
- c) Qui font disparaître les distorsions engendrées par les politiques officielles qui découragent l'activité prévue et nuisent à l'efficacité;
- d) Qui corrigent les imperfections du marché qui empêchent les entreprises de faire valoir leurs avantages compétitifs;
- e) Qui vont dans le sens des facteurs dont on sait qu'ils commandent la compétitivité des économies modernes, en prenant les arrangements financiers et institutionnels appropriés.

34. Loin d'être mutuellement exclusives, ces diverses politiques sont fortement complémentaires et d'autant plus efficaces qu'elles s'appliquent simultanément.

35. La fixation de données de référence est un outil fondamental qui permet de cerner les points forts et les points faibles dans le cadre de l'analyse de la compétitivité nationale. Mais il n'existe pas de solution «à taille unique» pour améliorer la compétitivité, phénomène qui présente de nombreuses facettes et plusieurs dimensions et qui couvre des interactions complexes entre plusieurs facteurs qui vont de la situation macroéconomique générale au niveau du développement financier en passant par la qualité du système éducatif. On peut donc étalonner telle politique ou telle situation, mais les recommandations pratiques restent fonction de la situation nationale, considération qui incline à appliquer une combinaison précise de politiques. Par exemple, dans un pays qui connaît des perturbations induites par les politiques officielles (inefficacité du régime fiscal, inflation excessive...), l'accent peut être mis presque exclusivement sur les facteurs structurels comme l'éducation ou l'amélioration des



infrastructures. Dans un autre, où la situation des finances publiques et la stabilité économique sont fragiles, il faut tenir compte aussi de cette problématique.

36. Une évolution d'ensemble s'est faite en direction de mesures qui ne visent pas à encourager tel secteur ou telle branche industrielle mais plutôt à créer les conditions propices au développement de tous les secteurs. La politique industrielle traditionnelle qui consistait à «repérer les champions» est discréditée car elle n'est plus opérante face à la concurrence née de la mondialisation. Pour profiter des perspectives que lui offrent l'ouverture du commerce et la circulation de l'information dans l'économie mondiale, un pays a besoin d'un dispositif plus souple susceptible d'accompagner une évolution dynamique.

37. Les stratégies d'amélioration de la compétitivité parfois centrées sur l'exploitation d'avantages existants peuvent aussi viser à faire valoir des avantages nouveaux en mettant en œuvre des politiques tendant plus activement à améliorer les niveaux de qualification, à créer les infrastructures nécessaires, à offrir des financements ou à mettre en place des institutions de soutien. On verra ci-dessous que ces variables influent sur l'innovation, activité primordiale pour la compétitivité d'une économie moderne.

38. La collaboration entre le secteur public et le secteur privé dans la mise en valeur des avantages concurrentiels est un sujet fondamental dans la réflexion sur l'amélioration de la compétitivité. Le secteur privé peut fournir des services importants de ce point de vue, par exemple en construisant des infrastructures dans le cadre de partenariats public-privé. Le secteur public peut, chose plus importante encore, aider le secteur privé à surmonter les problèmes de coordination qui empêchent de mettre au point un plan stratégique d'amélioration de la compétitivité. Enfin, les entreprises privées peuvent, par la pertinence de leur contribution, modifier les interventions publiques qui visent à améliorer la compétitivité.

39. Comme les entreprises sont la cible ultime des politiques de compétitivité, il est évident que le secteur privé doit participer à l'élaboration de celles-ci. Des conseils de la concurrence se sont créés dans plusieurs pays, pour devenir le lieu où se composent les opinions du secteur privé et l'espace où s'engage le dialogue avec les autorités publiques (voir *ibid.*, I, C. «Conseils de la concurrence»).

40. Un aspect stratégique fondamental des politiques de compétitivité consiste à réunir divers acteurs en un partenariat national pour la compétitivité, fondé sur la complémentarité des interventions du secteur public et du secteur privé<sup>7</sup>. Cette forte complémentarité oblige à prendre garde dans l'élaboration des politiques aux questions d'ordonnancement, c'est-à-dire à trouver l'ordre dans lequel les interventions produiront leur effet maximum.

41. Le regroupement d'entreprises, que ce soit au niveau national ou aux niveaux sectoriel ou régional, est dans beaucoup de pays un bon moyen de développement économique et de renforcement de la compétitivité. Ces «clusters» sont des groupes d'entreprises, de fournisseurs, de prestataires de services et d'institutions connexes qui ont des liens dans un domaine précis et sont géographiquement proches. Des regroupements viables peuvent émerger spontanément mais ils peuvent être favorisés par l'action politique et offrir un exemple de collaboration réussie entre secteur public et secteur privé (voir *ibid.*, I, D. «Regroupements d'entreprises et compétitivité»).

42. Il va sans dire qu'une concurrence loyale est bénéfique pour la productivité et, par-là, la compétitivité. Elle n'exclut pas la coopération. Les regroupements dont on vient de parler en sont un bon exemple. Leurs avantages se font sentir sur plusieurs plans: les entreprises peuvent agir ensemble pour améliorer le climat des affaires; les institutions organisant la collaboration, par exemple les chambres de commerce et les universités peuvent jouer un rôle important; la coopération internationale elle-même peut améliorer la compétitivité parce que les corrélations sont renforcées et les ressources mises en commun aux fins de tâches communes.

### **Encadré 2. Les activités de la CEE et la compétitivité**

La CEE travaille sur de nombreux sujets qui intéressent directement la compétitivité parce qu'ils permettent la réduction des coûts des entreprises et lancent la dynamique économique.

Les programmes d'efficacité énergétique protègent l'environnement mais améliorent également la capacité qu'ont les entreprises d'entrer en concurrence sur le marché.

La réglementation dans ce domaine ne doit pas être toujours perçue comme une source de dépense, elle est aussi une incitation à l'innovation puisqu'elle oblige à rechercher l'efficacité dans l'utilisation des ressources et qu'elle encourage les acteurs à adopter un comportement stratégique tourné vers l'avenir. L'amélioration des transports peut réduire directement les coûts opérationnels. Elle accroît inversement la concurrence qui pousse cependant à augmenter la productivité. Enfin, elle permet la création de réseaux d'entreprises plus complexes et plus efficaces. Les efforts de facilitation des échanges permettent de se concrétiser aux bénéfices potentiels de la libéralisation du commerce.

Les travaux réalisés dans ces domaines montrent ce que la coopération internationale peut faire pour renforcer la compétitivité des pays.

## **II. L'INNOVATION**

### **A. Notions et indicateurs**

43. L'une des meilleures façons de conserver ou améliorer sa compétitivité consiste à innover, c'est-à-dire à créer des produits ou des procédés nouveaux (dans le domaine de la production, de la gestion, de la commercialisation, etc.) ou à améliorer ceux qui existent déjà. En conséquence de ces inventions ou améliorations, les entreprises réorientent leur production vers une technologie de niveau supérieur, qui leur permet en général de produire des biens de meilleure qualité ou présentant une plus forte valeur ajoutée. Ces biens, à leur tour, sont en général vendus plus cher que ceux que produisaient les techniques antérieures.

44. Il est utile de faire une distinction entre la recherche fondamentale ou recherche de base, la recherche-développement (R-D) appliquée, la commercialisation des résultats sous forme de produits ou procédés nouveaux (innovation), et l'imitation de produits et procédés en existence par des entreprises qui n'en sont pas les auteurs d'origine. Cette distinction est importante parce que le rôle de la politique officielle et le jeu entre acteurs publics et acteurs privés diffèrent à chaque étape, et parce que chaque étape n'a pas la même valeur selon le développement économique de chaque pays<sup>8</sup>.

45. Il y a aussi la grande question de savoir dans quelle mesure les innovations peuvent avoir des retombées, c'est-à-dire permettre une innovation nouvelle par d'autres acteurs. C'est ce que l'on constate dans le cas des technologies de l'information et des télécommunications (TIC) qui ont permis aux entreprises des autres secteurs de se doter de nouveaux modèles commerciaux fondés sur les TIC, par exemple de nouvelles plates-formes de vente ou de nouveaux procédés d'organisation de la chaîne d'approvisionnement. Les technologies dites à usage non spécialisé sont particulièrement importantes à cet égard (voir *ibid.*, I, E. «Technologies à usage non spécialisé»).

46. Du point de vue politique, il s'agit de savoir comment d'une part protéger les droits de propriété de l'inventeur d'origine pour ne pas dissuader d'innover, et d'autre part diffuser rapidement la nouveauté pour en maximiser les retombées.

47. Le processus d'innovation était au départ vu comme l'itinéraire allant de la recherche fondamentale à la commercialisation en passant par la R-D, mais on a compris maintenant que les choses étaient beaucoup plus complexes<sup>9</sup>. En plus de la recherche appliquée et de la recherche fondamentale, les entreprises innovantes s'appuient sur leurs clients, leurs fournisseurs et leurs services des ventes et du marketing pour trouver des idées originales. De plus, ces clients, fournisseurs et services apportent en général des informations en retour non négligeables pendant le travail de R-D. Les politiques officielles, par exemple les réglementations, peuvent également inciter à innover, même si elles visent à l'origine d'autres fins (par exemple protéger durablement l'environnement). Enfin, l'histoire est riche d'exemples d'innovations et d'applications commerciales qui ont en fait précédé l'explication scientifique de leur fonctionnement.

48. La notion de «système national d'innovation» s'applique souvent au réseau complexe d'acteurs qui interviennent dans l'innovation et à leurs relations mutuelles. On appelle système national d'innovation le réseau d'institutions, d'entreprises et de ressources humaines (et les relations qui les lient) à l'origine de l'innovation dans un pays donné (voir *ibid.*, I, F. «Systèmes nationaux d'innovation»)<sup>10</sup>. La notion exprime les liens qui unissent les différents éléments du réseau et l'ensemble de règles et d'incitations qui composent le cadre dans lequel se déroulent les activités innovantes. C'est un élément d'analyse global susceptible d'éclairer utilement les politiques et de faire apparaître les points faibles qui nuisent à l'efficacité de la création et de la diffusion de l'innovation par le système.

49. L'innovation se mesure soit au regard d'indicateurs fondés sur les facteurs entrant dans le système (par exemple dépenses de R-D ou dépenses d'éducation), soit d'indicateurs fondés sur les produits sortant du système (par exemple nombre de brevets accordés) (voir *ibid.*, III). Ils présentent tous des inconvénients. Le défaut principal des premiers est que le retour sur investissement peut varier sensiblement dans le temps, d'un pays à l'autre et d'un acteur à l'autre dans le même pays. Il peut donc être difficile d'établir des comparaisons valables entre activités innovantes d'une période, d'un secteur, ou d'un pays à l'autre, sur la base des seuls indicateurs établis sur les données d'entrée.

50. Les indicateurs fondés sur les données de sortie ne sont pas non plus parfaits. Par exemple, quelques brevets seulement représentent le gros de la valeur économique de la totalité des brevets. Pour avoir une idée juste de l'innovation, il faut pondérer le nombre de brevets par le nombre d'utilisations de chacun d'eux. Un autre inconvénient de la mesure par les brevets

est que toutes les innovations ne sont pas brevetées, loin s'en faut. L'exemple d'Internet surgit immédiatement à l'esprit. La décision de breveter ou non est endogène, elle dépend du coût de l'obtention du brevet par rapport au marché sur lequel il sera valable et par rapport à la durée utile prévisible de l'innovation avant qu'elle ne soit supplantée par d'autres produits plus nouveaux encore. Par définition d'ailleurs, un brevet ne peut couvrir la partie tacite et non codifiable des connaissances.

51. Mesurer les activités innovantes par les gains de productivité soulève parfois cette difficulté de distinguer les gains de productivité réellement dus à l'innovation des bénéfices dus au surcroît de puissance commerciale. D'autre part, les mesures de la productivité sont fondées soit sur les données d'entrées, soit sur les produits, et dans les deux cas toute erreur de chiffre donne des évaluations cumulativement erronées.

52. Sur le plan politique, les deux types de mesures ont un rôle utile. Celles qui sont établies à partir des produits sont peut-être plus intéressantes parce qu'elles signalent les problèmes éventuels (par exemple l'absence d'innovation). Celles qui sont établies à partir des données d'entrée peuvent donner une idée des causes du problème. Par exemple, si un pays occupe un rang élevé selon un indicateur prenant en compte tous les éléments entrant dans le processus d'innovation mais un rang faible selon un indicateur axé sur les résultats, cela signifie que les ressources doivent être utilisées plus efficacement dans le processus d'innovation. Inversement, si un pays a le même rang selon les deux types d'indicateurs, cela signifie qu'il doit consacrer plus de ressources aux activités innovantes.

53. Outre l'activité novatrice en tant que telle, on mesure aussi la diffusion et les retombées internationales de la technologie. Tant que cette diffusion se fait dans le cadre d'opérations commerciales, elle est assez facile à mesurer comme une fonction des droits payés sur le plan international pour les licences, les brevets et le copyright. Mais la diffusion passe pour l'essentiel par d'autres voies, quand ce ne serait que parce qu'une bonne partie de l'innovation consiste en connaissances tacites non codifiées.

## **B. Les déterminants de l'innovation: la création du savoir et sa diffusion**

54. Les sciences, la technologie et l'innovation sont devenues des facteurs clefs de la croissance économique de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. La création de connaissances et de technologies inédites reste essentiellement le fait de quelques économies très développées. Mais la mondialisation, entendue comme l'intégration économique croissante que permettent la disparition des barrières commerciales, la mobilité des capitaux et la circulation plus rapide de l'information à travers les frontières grâce aux TIC, a élargi le champ international de diffusion des connaissances et de la technologie.

55. Les connaissances et la technologie circulent sur le plan international grâce au commerce des biens et des services, à l'investissement étranger direct (IED), aux flux de technologie et aux déplacements de personnes. Les sociétés transnationales utilisent les TIC pour organiser leur production internationale et leurs réseaux de recherche et répondre ainsi à la concurrence internationale et à leur besoin accru d'interactions stratégiques. Les réseaux internationaux organisés autour de ces sociétés jouent un rôle décisif dans les transferts de technologie.

56. Il y a moins de deux douzaines de pays dans le monde qui ont des budgets de R-D conséquents<sup>11</sup>. Les résultats – tel que peut en rendre compte le nombre d'articles scientifiques publiés ou de brevets déposés – sont également très concentrés. Malgré ce phénomène, les connaissances et la technologie arrivent à se répandre à travers les frontières par diverses voies. Pour la plupart des pays, les sources étrangères de technologie et de savoir représentent un élément relativement important<sup>12</sup> dans la croissance de leur productivité. Cependant, il n'existe pas encore de gisement technologique mondial librement accessible.
57. Le caractère localisé de la technologie donne à penser qu'elle est pour une bonne part tacite. Le fait qu'elle se diffuse sur le plan international ne conduit donc pas automatiquement à une innovation réussie dans le pays qui l'accueille. En fait, l'innovation dépend à la fois de l'accès aux connaissances et à la technologie, et de la capacité nationale d'en tirer le meilleur parti. Pour qu'un pays puisse mettre en application une technologie ou des connaissances étrangères et en tirer une innovation, il a besoin d'investir dans ses capacités d'absorption, c'est-à-dire surtout dans son capital humain, mais aussi dans ses infrastructures et ses activités de R-D appliquée.
58. La distinction entre l'innovation au sens étroit et l'imitation est en pratique assez floue. L'imitation suppose d'une manière générale que l'on adapte un savoir ou une technologie importés aux circonstances locales, opération qui peut être considérée comme une innovation à part entière. Beaucoup d'économies de marché émergentes de la région de la CEE sont bien placées à cet égard, car elles disposent d'un capital humain de haut niveau par rapport à leur revenu par habitant.
59. La coopération internationale dans les activités de R-D est en voie de se renforcer<sup>13</sup>. Dans beaucoup de pays en développement et d'économies de marché émergentes, l'essentiel des activités de R-D industrielle est réalisé par les filiales de sociétés étrangères. De manière analogue, une grande partie des brevets ayant pour origine un pays non membre de l'OCDE est la propriété ou la copropriété d'étrangers.
60. Le commerce des biens de haute technologie peut être une source de technologie pour les pays qui les importent. Inversement, les entreprises peuvent acquérir des connaissances en exportant. C'est-à-dire que la nécessité d'entrer en concurrence sur le marché international peut obliger une société exportatrice à adopter les meilleures méthodes et à rechercher des solutions originales, en production comme en gestion. Ses relations avec ses clients étrangers peuvent lui donner accès à des sources d'information, à de meilleurs procédés, à des réseaux de production et à des valeurs d'étalonnage au regard desquelles évaluer ses propres résultats.
61. Les déplacements de personnes privés sont une autre voie par laquelle se fait le transfert de technologie. Un pays peut profiter du savoir-faire acquis par des travailleurs ou des étudiants qui rentrent de l'étranger. Cela dit, l'exode de personnes très qualifiées vers quelques pays riches, qui souvent ne reviennent plus dans leur pays natal, n'est pas négligeable.
62. Quant à l'importance relative des divers moyens par lesquels les technologies internationales se diffusent, les données dont on dispose montrent que les importations sont une voie importante mais les effets de l'exportation sont moins évidents<sup>14</sup>. L'IED est lui aussi associé au phénomène, mais on ignore encore si cela justifie les subventions généreuses sous tous azimuts par lesquelles les pouvoirs publics essaient d'attirer les sociétés multinationales.

63. Les circonstances locales déterminent la manière dont les entreprises nationales peuvent participer à ces réseaux internationaux. Une bonne intervention consisterait à modifier ce donné local de façon à le rendre propice au développement technologique et à la prospérité.

### **C. Les entreprises innovantes et la politique d'innovation**

64. Pour une économie avancée qui se trouve sur la frange pionnière de la technologie, la difficulté principale consiste à susciter un flot constant et suffisamment abondant d'idées nouvelles et à commercialiser avec succès ces innovations. La solution a un préalable, celui d'investissements élevés dans le capital intellectuel. Le défi consiste à s'assurer que les inventions et les progrès des connaissances aboutissent bel et bien à un succès commercial pour un procédé ou un produit.

65. La concurrence, l'esprit d'entreprise et les sociétés débutantes ont tous leur rôle à jouer pour des raisons diverses<sup>15</sup>. D'abord, la concurrence effective ou potentielle des nouveaux arrivants peut être une incitation puissante pour les sociétés déjà en place à investir dans les activités de R-D et à innover pour conserver leur première place. Ensuite, ces sociétés déjà en place peuvent avoir intérêt à retarder l'apparition de technologies ou de produits nouveaux, qui dévaluent les séries en cours et entament leurs marges de bénéfice («c'est la cannibalisation»). Une entreprise débutante n'est pas de cette façon dissuadée d'innover.

66. En troisième lieu, une entreprise puissante et bien établie ne sait pas nécessairement trier rapidement les échecs parmi les innovations qu'elle produit en interne. Une petite société débutante au contraire, établie et axée sur une seule idée originale, sera rapidement obligée par ses créanciers et ses financiers d'abandonner un nouveau concept si celui-ci se révèle non viable sur le plan commercial, et libérera ainsi des ressources pour d'autres recherches originales. En quatrième lieu, le progrès du savoir et de la création a souvent une origine extérieure au secteur des entreprises, par exemple les universités. Fonder leur propre entreprise est pour des chercheurs un excellent moyen de mettre leurs propres inventions sur le marché, qui vaut peut-être mieux que de les vendre ou de conclure un contrat avec une entreprise en place – avec de difficiles questions de partage des risques et de gratification quand l'innovation est d'une valeur commerciale douteuse, et de définition et de contrôle des obligations qui incombent aux contractants.

67. Les politiques ont un rôle décisif à jouer: créer un environnement propice au démarrage de nombreuses petites entreprises technologiques. Leur but est de multiplier les occasions de créer des produits à mettre en marché, de s'assurer que les innovations qui échouent disparaissent rapidement mais que celles qui réussissent sont soutenues. Un environnement propice à des multiples aspects:

- a) Au niveau général, les barrières à l'entrée et à la sortie doivent être abaissées (par exemple, les exigences excessives ou les obstacles administratifs lors de la création d'une entreprise, certaines procédures de faillite ou d'abandon des affaires);
- b) Des politiques antitrust efficaces doivent être définies et appliquées;
- c) Les marchés financiers, les banques et autres intermédiaires financiers doivent être réglementés et supervisés efficacement pour que les activités innovantes reçoivent des fonds suffisants (ibid., I, G. «Financement de l'innovation»).

68. Le soutien de l'innovation commerciale par les pouvoirs publics se justifie de lui-même<sup>16</sup>. L'entreprise qui apporte une innovation ne peut tirer qu'une partie des bénéfices qu'elle promet, alors qu'elle comporte des externalités positives. S'il n'y a pas intervention de l'État, le rendement que peuvent espérer les entrepreneurs privés risque de ne pas être suffisant pour les inciter à lancer le produit nouveau. Dans ces conditions, les entreprises risquent de ne pas investir assez dans les activités innovantes. Une intervention est nécessaire pour remédier à cette imperfection du marché.

69. Les pouvoirs publics peuvent aussi aider à surmonter les problèmes de coordination. Certaines innovations peuvent n'être possibles que si plusieurs éléments sont en place, c'est-à-dire que si les divers intervenants sont sûrs que les actions complémentaires qui leur sont indispensables seront bel et bien entreprises.

70. Les choix politiques sont dans ce domaine fonction du donné institutionnel national. Comme le faisait observer une récente étude de la Banque mondiale<sup>17</sup>, il faut d'abord procéder à une évaluation nationale, à partir de laquelle on pourra concevoir un programme de soutien. Cela concerne non seulement le choix des instruments mais aussi, pour les pays les moins avancés, des mesures de portée plus générale dans d'autres domaines, susceptibles d'améliorer les capacités d'acquisition et d'absorption des connaissances nouvelles.

71. Le soutien de l'État peut prendre la forme d'instruments financiers ou non financiers, par exemple des services aux entreprises. L'un de ces services fort utiles consiste à mettre en place des «incubateurs» (ou «pouponnières») pour entreprises, qui fournissent aux entrepreneurs potentiels et à ceux qui se lancent un système de «démarchage à point unique» grâce auquel ils peuvent régler toutes les questions administratives que soulève la création d'une société et accéder plus facilement aux installations de base.

72. Il est très important de veiller à la «complémentarité» du financement public, c'est-à-dire de s'assurer qu'il ne se substitue pas au financement privé qui autrement aurait été fourni. La nature des entreprises (PME, grande société, ...) visées est ici à prendre en considération.

73. Les programmes qui encouragent la coopération entre universités et entreprises et qui facilitent le passage de la carrière universitaire à la carrière commerciale peuvent être précieux. Les partenariats public-privé renforcent les liens entre institutions publiques de recherche et secteur privé, de telle sorte que les recherches universitaires sont plus proches de la demande d'un secteur industriel mû par l'innovation. Ces partenariats supposent que les universités reçoivent un financement adéquat et que ce financement peut être ouvert à la concurrence, par exemple par le biais d'un appel d'offres, au lieu que soit garanti le versement d'une subvention. Les modalités de leur financement déterminent la façon dont les organismes de recherche interagissent avec les entreprises industrielles locales. Un financement public garanti peut rendre ces relations moins soutenues.

74. Il n'empêche qu'un financement public direct peut soutenir un partenariat entre organismes publics de recherche et entreprises industrielles. Lorsque de tels partenariats sont constitués, il faut prendre garde aux dispositifs de gouvernance et de partage des coûts entre les parties et aux questions de droits de propriété industrielle sur les produits. Ces arrangements peuvent aussi avoir une dimension internationale.

75. Un pays moins avancé doit exploiter l'avantage potentiel que lui confère le fait de ne pas être à la fine pointe de la technologie, en imitant et en diffusant les technologies étrangères. Cette considération devrait être importante dans la conception des programmes de soutien. Le rattrapage réussira si la capacité d'absorption du pays le permet, notamment son ouverture économique, la qualité de sa gouvernance et l'efficacité de son système financier. L'avantage concurrentiel de la main-d'œuvre bon marché et des prix compétitifs est toujours vulnérable car d'autres sites de production peuvent apparaître, avec des coûts encore plus faibles. Il est donc important de ne pas se laisser enfermer dans des spécialités étroites à forte intensité de main-d'œuvre ou de ressources, mais de progresser sur l'échelle de la valeur ajoutée et de passer à des industries à fort contenu intellectuel.

#### **D. L'innovation et le changement structurel**

76. L'investissement dans l'innovation et la technologie facilite la mise à niveau technologique du secteur dont il s'agit et, d'une manière plus générale, le passage à une industrie nationale à plus fort contenu technologique. L'activité industrielle se technologise non seulement grâce aux investissements des entreprises déjà en place, mais aussi grâce à l'apparition d'entreprises nouvelles (locales ou étrangères) dans des secteurs plus technologiquement avancés (génie mécanique ou électrique, matériel de transport) et la disparition d'entreprises et de sous-secteurs moins technologiques ou à valeur ajoutée plus faible (textile et habillement, alimentation, etc.).

77. L'activité innovante des entreprises existantes et l'apparition ou la disparition d'entreprises dans des secteurs de niveau technologique différent entraînent des changements dans la structure industrielle du pays. Ces changements se traduisent par une modernisation des schémas lorsque la production de biens à plus forte valeur ajoutée et à plus fort contenu technologique croît relativement plus vite que celle des secteurs plus traditionnels (qui utilisent des technologies moins avancées et fabriquent des produits à plus faible valeur ajoutée). Elle se traduit aussi par un changement dans les schémas de spécialisation, qui progressent en direction de branches et de secteurs plus technologiques.

78. Les schémas de spécialisation en place sont la résultante non seulement d'avantages en termes de coûts étroitement définis mais aussi d'un processus cumulatif à long terme commandé par le développement et les politiques officielles qui l'accompagnent. Le passage à une production et à une structure commerciale à plus fort contenu technologique a besoin de politiques de soutien prenant en compte les facteurs structurels et intrinsèques sur lesquels s'articulent les schémas de spécialisation en place. Cela vaut surtout pour les pays où la diversification est l'objectif d'une politique économique qui cherche à se libérer d'une concentration excessive sur une gamme étroite de produits. Les avantages compétitifs doivent donc être cultivés, car ils sont le résultat de décisions stratégiques précises et du développement de facteurs locaux favorables, et non le simple résultat d'une intégration passive dans le marché international.

#### **E. Les moteurs et l'environnement de l'innovation**

79. Une innovation réussit si plusieurs conditions générales sont réunies, en grande partie les mêmes que celles qui régissent la compétitivité nationale.



80. Pour favoriser l'innovation, il faut créer un climat d'investissement propice. Ce climat dépend lui-même de plusieurs circonstances, que l'on peut regrouper en cinq catégories:

- a) Conditions macroéconomiques;
- b) Institutions;
- c) Concurrence;
- d) Capital humain;
- e) Infrastructure matérielle.

81. Une politique macroéconomique prudente jugule l'inflation, évite un endettement public et extérieur excessif, assure le plein emploi et instaure un régime fiscal compétitif. Inversement, une politique macroéconomique trop lâche et trop imprévisible rend l'activité commerciale plus coûteuse en augmentant les incertitudes et les risques.

82. Le cadre institutionnel favorable à un investissement productif est fondé sur un régime légal et réglementaire assurant l'état de droit, garantissant les droits de propriété intellectuelle (ibid., I, H. «Droits de propriété intellectuelle»), encadrant la bonne gouvernance et améliorant l'accès aux services financiers. Des marchés du travail et des produits souples et un environnement compétitif puissant renforcent ce que l'innovation technologique a de bénéfique et stimulent la création.

83. La complémentarité de la formation de capital humain et de l'accumulation des autres catégories d'actifs productifs est de mieux en mieux saisie. Le capital humain est d'une importance particulière quand il s'agit d'innover sur le plan technologique et organisationnel, innovation qui à son tour favorise la croissance économique à long terme.

84. La politique publique favorisant l'accumulation du capital humain prend la forme de subventions versées à l'enseignement de base (et dans une certaine mesure à l'enseignement supérieur) mais aussi d'incitations fiscales (crédits d'éducation, exonérations, etc.) encourageant les particuliers et les entreprises à investir dans la mise en valeur du capital humain. Mais cette mise en valeur ne peut se contenter de dispositifs d'enseignement et de formation, elle a aussi besoin du «capital social» accumulé grâce aux régimes de santé publique et de protection sociale, aux familles et aux collectivités, aux réseaux informels, aux entités commerciales et aux organismes non gouvernementaux.

85. La qualité et la disponibilité des infrastructures matérielles (énergie, transports, connexions des télécommunications) jouent un rôle important et peuvent exercer des effets non négligeables sur la capacité et la volonté d'investir dans l'innovation.

86. Comme on l'a déjà dit, l'importance de ces facteurs dans le processus de création dépend des particularités de chaque pays. L'analyse intégrée de leurs interactions, faisant ressortir complémentarités et synergies, peut donner des orientations utiles pour mettre en application les leçons tirées d'une comparaison internationale des expériences et des politiques (ibid., I, F. «Systèmes nationaux d'innovation»).

### III. CONCLUSIONS: LES DÉFIS DE LA COMPÉTITIVITÉ

87. Pour le responsable politique, le plus important est de créer les conditions propices à une croissance économique soutenue et par voie de conséquence à une amélioration du niveau de vie. Cet objectif correspond à la définition large de la compétitivité. La promotion de celle-ci, mission fondamentale de la nouvelle Division de la coopération et de l'intégration économiques de la CEE, offre une grille d'analyse globale des politiques suivies par les pouvoirs publics dans beaucoup de domaines. Une des hypothèses sur lesquelles repose le présent rapport est que les diverses variables de la compétitivité et de la croissance sont étroitement corrélées dans une économie moderne et produisent de fortes synergies.

88. Dans une économie du savoir moderne, la compétitivité est pour une bonne part le résultat de l'innovation. Le changement structurel, qui fait passer à une production et à des schémas commerciaux ayant un contenu technologique et une valeur ajoutée plus élevés, suit en règle générale les progrès de la compétitivité car il résulte des activités innovantes des entreprises existantes, et de l'apparition d'entreprises nouvelles. Par voie de conséquence, encourager l'esprit d'entreprise favorise les forces principales de l'innovation et du changement.

89. Les autorités publiques doivent mettre en place un cadre favorable aux activités innovantes. Elles doivent pour cela résoudre plusieurs grandes questions, notamment celle de la facilitation de la création, de la diffusion et de la commercialisation des innovations, et celle de la commercialisation et de la protection des droits de propriété intellectuelle.

90. Mais le rôle du secteur public va au-delà de la simple régulation par dispositions légales ou réglementaires. En étroite collaboration avec le secteur privé, il peut promouvoir activement la compétitivité et l'innovation. La création de partenariats public-secteur privé dans plusieurs domaines d'importance primordiale pour la compétitivité est une bonne façon de structurer cette collaboration. Ces domaines vont de la création d'infrastructures au financement des activités novatrices. Les politiques publiques peuvent aussi concourir à la solution des problèmes de coordination qui empêchent l'innovation dans le secteur privé et à la création des institutions nécessaires aux progrès de la compétitivité et de l'innovation.

91. La coopération économique internationale aussi peut améliorer la compétitivité d'un pays. Il est par exemple possible d'entreprendre des projets communs, réduisant le coût de l'activité et élargissant les interactions économiques potentielles.

92. Les défis à surmonter pour assurer la compétitivité composent un programme complexe de décisions politiques qui obligent à se poser la question de la hiérarchie des priorités et de l'ordonnancement des activités. La réflexion politique exige une bonne intelligence de la dynamique économique pour cerner les problèmes et évaluer l'effet potentiel des mesures envisagées. On s'entend sur ce qui constitue un environnement commercial et industriel propice à la compétitivité et à l'innovation, mais connaître les conditions nécessaires au développement d'activités innovantes n'est pas synonyme de concevoir les institutions et les mesures d'appui nécessaires. La mise en commun de faits d'expérience et de procédés à succès dans un cadre multilatéral est un point de départ solide pour la formulation de politiques tenant compte des particularités nationales.

Notes

---

<sup>1</sup> La part des produits manufacturés dans la valeur ajoutée tend à fléchir à mesure que progresse le développement économique. Ainsi, les mesures fondées sur la production manufacturière sont moins significatives de la réussite économique d'ensemble à mesure que le pays s'enrichit.

<sup>2</sup> La CEPALC et la Banque mondiale ont mis au point un outil d'«analyse compétitive des nations» axé sur les résultats commerciaux de chaque pays et prenant en considération la croissance du marché et l'évolution des parts de marché pour déterminer quels sont les pays en position concurrentielle.

<sup>3</sup> En même temps, les exportations élargissent le marché des produits et renforcent donc la position des entreprises sur le marché intérieur puisqu'elles accroissent leur capacité d'investir davantage dans l'innovation. Il y a donc des effets en retour entre la structure industrielle d'un pays et la structure de ses exportations.

<sup>4</sup> Il a été proposé d'utiliser la notion de «compétitivité responsable» pour désigner la situation dans laquelle l'activité industrielle et commerciale reçoit des incitations suffisantes pour que le développement économique s'harmonise avec le progrès social et le respect de l'environnement.

<sup>5</sup> L'intégration économique est un facteur de compétitivité. Le fait de sortir des limites du marché intérieur permet aux producteurs d'augmenter leurs volumes de production et, donc, de réduire leurs coûts unitaires.

<sup>6</sup> Un examen plus général des facteurs qui déterminent le niveau de vie et la croissance économique aurait également à s'intéresser aux facteurs qui influent sur l'utilisation de la main-d'œuvre.

<sup>7</sup> B. Herzberg et A. Wright, *Competitiveness Partnerships – Building and Maintaining Public-Private Dialogue to Improve the Investment Climate*, Washington, Banque mondiale, 2005.

<sup>8</sup> C. Freeman et L. Soete, *The Economics of Industrial Innovation* (Cambridge), MIT Press, 1997.

<sup>9</sup> OCDE, *Governance of Innovation Systems, vol. 1, Synthesis Report* (Paris), 2005.

<sup>10</sup> OCDE, *Dynamiser les systèmes nationaux d'innovation* (Paris), 2002.

<sup>11</sup> Selon la définition de l'OCDE de la part du produit intérieur brut consacré à la R-D, 16 pays représentent au moins 1 % chacun du total. Les 10 pays de tête représentent plus de 85 % de ce total. Voir OCDE, *Science, technologie et industrie: Tableau de bord de l'OCDE, 2005* (Paris), 2005.

<sup>12</sup> Hormis le niveau de son développement, la taille d'un pays est un facteur qui a une forte incidence sur son recours à des sources étrangères de technologie.

<sup>13</sup> CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2005* (Genève), 2005.

<sup>14</sup> W. Keller, «International Technology Diffusion», *Journal of Economic Literature*, 42(3), 2004.

<sup>15</sup> OCDE, *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE* (Paris), 2003.

<sup>16</sup> On trouvera une analyse récente des justifications et des mécanismes de soutien dans F. Jaumotte et N. Pain, «Un examen sélectif des politiques pour remédier aux imperfections de marchés dans le processus d'innovation», *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 456, 2005.

<sup>17</sup> Banque mondiale, *Public Financial Support for Commercial Innovation, Europe and Central Asian Knowledge Economy Study, Part I* (Washington), 2006.